

Les Bâtisseurs de l'intégrité

DÉCEMBRE 2021

N° 008

Votre bulletin trimestriel d'information sur la transparence, l'accès à l'information et la promotion de l'intégrité.

Le CERC aux États généraux de la lutte contre la corruption, à la validation de la stratégie nationale et dans l'examen de la CNUCC ; 10 organisations de jeunes formées avec Youth Excel ; les points forts de 2020-2021.



Dans ce numéro

Le CERC participe aux États généraux de la lutte contre la corruption **03**

Le CERC prend part à la validation de la stratégie nationale de lutte contre la corruption **03**

Le CERC contribue à l'examen de la Convention des Nations Unies contre la corruption **03**

Le Partenariat mondial pour l'éducation soutient les Clubs d'Intégrité dans 150 écoles **04**

10 organisations dirigées par des jeunes formées à la recherche sur la mise en œuvre **04**

Les points forts de 2020-2021 **05**

Le CERC **05**

PLAIDOYER

Le CERC participe aux États généraux de la lutte contre la corruption



Du 19 au 23 octobre 2021, à Kinshasa, le CERC a participé aux États généraux de la lutte contre la corruption en République démocratique du Congo, organisés par le ministère de la Justice sous le haut patronage du Président de la République, avec l'appui technique et financier du PNUD et de la Suède.

Ces assises visaient à dresser un état des lieux complet de la lutte contre la corruption, à dégager un consensus sur les actions prioritaires et les réformes à entreprendre, et à définir leurs modalités de mise en œuvre et de suivi.

Invité en tant qu'expert, le CERC a porté sur la prévention de la corruption : son approche de renforcement de l'intégrité publique, l'utilisation de la technologie pour la transparence et la redevabilité des services publics, et l'introduction d'un cours d'éducation à l'intégrité dans les écoles. Ses propositions ont été retenues dans la stratégie nationale de lutte contre la corruption.

POLITIQUES PUBLIQUES

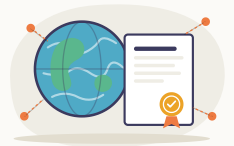
Le CERC prend part à la validation de la stratégie nationale de lutte contre la corruption

Du 29 novembre au 3 décembre 2021, le CERC a contribué à l'atelier d'élaboration et de validation de la nouvelle stratégie nationale de lutte contre la corruption, organisé par l'Agence de prévention et de lutte contre la corruption (APLC).

Une première stratégie nationale avait été adoptée en 2002 avec l'assistance technique de la Banque mondiale, sans produire les résultats attendus, faute notamment d'associer toutes les forces vives de la nation. Pour la mettre à jour, l'APLC et l'Observatoire de surveillance de la corruption et de l'éthique professionnelle ont réuni en novembre 2021, au Kongo-Central, des experts étatiques et non étatiques, avant l'atelier de validation.

NATIONS UNIES

Le CERC contribue à l'examen de la Convention des Nations Unies contre la corruption



La RDC a ratifié la Convention des Nations Unies contre la corruption le 23 septembre 2010. En juin 2021, la Coalition UNCAC a chargé le CERC, membre actif, de mener l'évaluation parallèle de la société civile sur la mise en œuvre de la Convention par la RDC dans son deuxième cycle : le chapitre II (mesures préventives) et le chapitre V (recouvrement d'avoirs).

Entre le 11 juin et le 1er décembre 2021, le CERC a rencontré des acteurs étatiques et non étatiques pour évaluer la mise en œuvre de la Convention, en droit et en pratique. Les résultats nourrissent un rapport parallèle qui met en lumière les efforts de la RDC, ses bonnes pratiques et ses lacunes.

L'évaluation porte notamment sur les politiques de prévention (article 5), les organes de prévention (article 6), l'emploi public, les codes de conduite et les déclarations d'intérêts et de patrimoine (articles 7, 8 et 12), la protection des lanceurs d'alerte (articles 8 et 13), le financement politique (article 7.3), les marchés publics et la gestion des finances publiques (article 9), la justice (article 11), l'accès à l'information (articles 10 et 13), la lutte contre le blanchiment (articles 14, 52 et 58) et le recouvrement des avoirs (articles 51 et 53 à 59).

ÉDUCATION

Le Partenariat mondial pour l'éducation soutient les Clubs d'Intégrité dans 150 écoles

En 2021, le CERC a obtenu un financement du Partenariat mondial pour l'éducation, à travers Oxfam IBIS, pour mettre en œuvre le projet « Élèves agissant pour la redevabilité et la qualité de l'éducation ».

Le projet installera des Clubs d'Intégrité dans 150 écoles secondaires de Kinshasa et du Sud-Kivu. Les élèves y apprendront les effets néfastes de la corruption et acquerront les connaissances et les compétences nécessaires pour participer au suivi de la Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2016-2025, dans 6 communes du Sud-Kivu et 6 communes de Kinshasa.

JEUNESSE

10 organisations dirigées par des jeunes formées à la recherche sur la mise en œuvre



Lancé le 19 juillet 2021 à Kinshasa et mis en œuvre par le CERC avec l'appui technique de Search for Common Ground, Youth Excel soutient 10 organisations dirigées par des jeunes ou à leur service, pour qu'elles mènent des recherches de qualité sur la mise en œuvre et utilisent les données pour améliorer leurs programmes de développement des jeunes.

Parmi elles, une organisation dirigée par des personnes LGBTQI et deux organisations dirigées par des personnes vivant avec un handicap forment, avec les autres, le réseau collaboratif basé sur les problèmes (ICON) de Kinshasa. Six membres du personnel du CERC et 20 jeunes leaders ont été formés au développement positif des jeunes, à la recherche sur la mise en œuvre, à l'égalité des sexes et à l'inclusion sociale.

« Youth Excel a fait découvrir aux jeunes et à leurs organisations la force de travailler ensemble. En binômes, ils ont appris les uns des autres, amélioré leurs programmes et dialogué avec les décideurs pour faire avancer des programmes fondés sur les données de leurs propres recherches. »

– Une facilitatrice et mentore de Youth Excel

RAPPORT ANNUEL

Les points forts de 2020-2021

Le conseil d'administration du CERC a présenté son rapport annuel 2020-2021 et sa déclaration de responsabilité des fonds pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2021. Les points forts de ces deux années :

En 2020, le CERC devient membre ordinaire de la Coalition UNCAC, un réseau de plus de 350 organisations de la société civile dans plus de 100 pays, et membre de Catalyst 2030, un mouvement mondial d'innovateurs sociaux pour les Objectifs de développement durable.

En juillet 2021, les Nations Unies lui accordent le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC, et l'USAID, à travers IREX, soutient 10 initiatives dirigées par des jeunes à Kinshasa. La même année, le Partenariat mondial pour l'éducation, à travers Oxfam IBIS, soutient le projet « Élèves agissant pour la redevabilité et la qualité de l'éducation » à Kinshasa et au Sud-Kivu.

En 2021, le CERC réunit plus de 600 acteurs de l'éducation pour une série de consultations sur la redevabilité, et la Coalition UNCAC le charge du rapport de la société civile sur la mise en œuvre de la Convention par la RDC : une centaine de recommandations au Gouvernement.

À PROPOS

Le CERC



Le Centre de Recherche sur l'Anti-Corruption (CERC) est une organisation indépendante, sans but lucratif, ayant pour principale vocation la lutte contre la corruption. Fondé en 2017 à Uvira, au Sud-Kivu, il donne aux jeunes et aux communautés les moyens de suivre leurs services publics et d'exiger des comptes.

Le CERC a été fondé pour répondre à deux questions :

- Comment les communautés peuvent-elles obtenir de meilleurs services en utilisant l'intégrité ?
- Comment enseigner l'intégrité pour équiper la prochaine génération de leaders à dire non à la corruption ?

NOTRE MISSION

Faire progresser les connaissances sur les causes et les conséquences de la corruption, soutenir de nouvelles politiques et initiatives anticorruption en RDC, et renforcer le pouvoir des jeunes par l'éducation, la formation, le mentorat et la technologie.

NOS PRINCIPES

Intégrité · Responsabilité · Transparence · Équité · Innovation



CENTRE DE RECHERCHE SUR L'ANTI-CORRUPTION

f [cerccongo](#)

X [cerccongo](#)

in [cerccongo](#)

📷 [cerccongo](#)

www.cerc.cd

32, Avenue CPA, Quartier CPA Mushi, Commune de Mont-Ngafula, Kinshasa, RDC

info@cerc.cd · +243 977 757 227

Le CERC est une organisation non gouvernementale (ONG) enregistrée (numéro d'enregistrement : F.92/42579) dotée de la personnalité juridique par le Ministère de la Justice : JUST/SG/20/21311/2021.

Le CERC dispose du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC).

